



Association pour le Soutien de l'Enseignement International sur la Côte d'Azur  
agrée par l'Education Nationale

## Frequently Asked Questions – Elementary School

### What is the International Section?

The international sections are a bilingual and bicultural system set up by the Ministry of Education in cooperation with the partner countries. In the case of the Anglophone section in the Sophia-Basin, there is no partner country to administer the section curriculum, thus ASEICA was established to fulfill this role.

### What is ASEICA?

Established in 1983: ASEICA (Association pour le Soutien de l'Enseignement International sur la Côte d'Azur) is a non-profit association accredited by the French Ministry of Education which provides English language instruction in elementary school and in the humanities (literature and history-geography at the middle and high school levels) within French public schools. ASEICA employs over 40 teachers, a pedagogical director, a finance and administration manager and an administrative team. The instruction prepares students for the *Diplôme national du brevet « option internationale »* and then the *Baccalauréat Français International (BFI) - Option Américaine*.

### Which establishments have international sections with ASEICA instruction?

Over 40 ASEICA teachers are currently present in two primary schools (École Sartoux in Sophia Antipolis and École Trois Collines in Mougins), four middle schools (Collège Niki de Saint Phalle and Collège International de Valbonne in Valbonne, Collège l'Éganaude in Biot and Collège Cesar in Roquefort les Pins) and one high school (Lycée International de Valbonne).

### Who are the International Section teachers?

The International Section teachers are a combination of experienced Anglophone teachers employed directly by ASEICA, as well as qualified (poste à profil) Education Nationale teachers.

### Who are the members of ASEICA?

Each parent of the over 1,800 students enrolled in one of the 7 schools and all ASEICA employees are members of the association.

### Who manages the Association?

The Association is run by the Board, a group of 9 to 11 parent volunteers who are elected at an annual General Assembly Meeting. The tasks of the Board vary from setting the association's budget and defining its policies to planning and organizing events to enrich the section experience. New parent volunteers are fundamental to the continued success of the association, so parents are encouraged to get involved.

### If my child is admitted, how do I register?

Once you have accepted the proposed school assignment, a letter will be emailed with the steps to follow, including the school registration process and how to register with ASEICA.

### What are the fees for 2024-2025?

Elementary school tuition fees for the 2024-2025 school year are 3,100 euros plus a one-time registration fee (300 euros) and a 40 euro annual membership fee.



Association pour le Soutien de l'Enseignement International sur la Côte d'Azur  
agrée par l'Education Nationale

## Questions/Réponses – Primaire

### Qu'est-ce que la section internationale?

Les sections internationales sont des dispositifs bilingues et biculturels mis en place par le ministère de l'Education Nationale, en coopération avec les pays partenaires. La section Anglophone du bassin sophilopolitain n'étant pas gérée dans le cadre d'un partenariat pays, c'est l'ASEICA qui remplit cette fonction.

### Quelle est la mission de l'ASEICA ?

Créée en 1983, l'ASEICA (Association pour le Soutien de l'Enseignement International sur la Côte d'Azur) est une association à but non lucratif accréditée par le Ministère de l'Éducation Nationale qui offre un programme en langue anglaise au primaire et en littérature et histoire/géographie au collège et lycée, au sein d'établissements publics français partenaires. ASEICA emploie plus de 40 professeurs, un directeur pédagogique et une équipe administrative dirigée par un responsable administratif et financier. Le programme prépare les élèves pour le Diplôme national du Brevet option internationale puis pour le Baccalauréat Français International (BFI) Option Américaine.

### Quels établissements proposent une section internationale en partenariat avec l'ASEICA ?

Plus de 40 professeurs ASEICA enseignent dans deux écoles primaires (École Sartoux à Sophia Antipolis et École Trois Collines à Mougins), quatre collèges (Collège International de Valbonne et Collège Niki de Saint Phalle à Valbonne, Collège l'Eganaude à Biot et Collège César à Roquefort les Pins) ainsi qu'un lycée (Lycée International de Valbonne).

### Quel est le profil des professeurs de la section internationale ?

Les professeurs qui enseignent en section internationale sont des professeurs anglophones de langue maternelle recrutés par l'ASEICA pour la plupart, mais aussi des professeurs qualifiés de l'Education Nationale (poste à profil).

### Qui sont les membres de l'ASEICA ?

Les parents des plus de 1 800 élèves inscrits en section internationale anglophone dans l'un des 7 établissements partenaires et les employés de l'ASEICA sont membres de l'association.

### Quel est le mode de fonctionnement de l'association ?

L'association est pilotée par un Conseil d'administration, composé de 9 à 11 parents volontaires élus lors de l'Assemblée Générale Annuelle. La mission du Conseil est notamment de définir le budget de l'association et ses orientations ainsi que de planifier et organiser des événements permettant d'enrichir l'expérience de la section. La pérennité et le succès de l'association reposant sur l'implication de ses membres, les parents sont invités à s'investir au sein de l'association.

### Quelle est la procédure d'inscription si mon enfant est reçu au test ?

Une fois que vous aurez accepté l'affectation proposée, vous recevrez un email avec les différentes étapes à suivre, et notamment l'inscription à l'école primaire et auprès de l'ASEICA.

### Quel est le montant des frais pour 2024-2025 ?

Les frais de scolarité pour l'année scolaire 2024-2025 s'élèvent à 3 100 euros pour le primaire, plus des frais d'inscription de 300 euros (pour toute la scolarité) et 40 euros d'adhésion annuelle à l'association.